

N°DEC-2023-195

DÉCISION DU MAIRE

ORGANISATION, PAR LA COMPAGNIE SOLEIL SOUS LA PLUIE, D'UN SPECTACLE-DÉBAT À L'OCCASION DE LA « SEMAINE BLEUE », LE 10 OCTOBRE 2023 À L'ESPACE LOUISE VOËLCKEL

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant, pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°DCM-2023-44 du Conseil Municipal du 5 avril 2023 modifiée, portant budget 2023 ;

VU le projet de contrat avec la compagnie « Soleil Sous la Pluie » – 1 place de l'Église 77700 CHESSY ;

D É C I D E

Article 1^{er} : Il est décidé l'organisation d'un spectacle-débat à l'occasion de la « Semaine bleue », le 10 octobre 2023 à 15 heures à l'Espace Louise Voëlckel.

Article 2 : Il est retenu pour ce faire la compagnie « Soleil Sous la Pluie ».

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer le contrat susvisé, à passer pour ce faire, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

Article 3 : La prestation sera réalisée gratuitement au profit de la Ville et entièrement financée par la Conférence des financeurs.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 5 octobre 2023.

Le Maire,



Denis ÖZTORUN

Pour le Maire empêché
L'Adjoint au Maire

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le 12 OCT. 2023
Et de sa publication le 12 OCT. 2023

Pour le Maire et par délégation :
La Directrice Générale des Services
Nathalie BOURGEOIS